

Procès-verbal Assemblée Sectorielle Porc du 13/11/2017 Version provisoire

I. Identification du document :

Type de document	PV	
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle « Porc » du 21 mars 2017- Version	
	provisoire.	
Responsable de la préparation du	Sophie RENARD	
document		
Annexe(s)	Annexe I: Liste des participants	

- Désignation d'un président de séance Monsieur Henri Stas est désigné en tant que président de séance.
- Validation de l'Ordre du Jour et du PV de l'Assemblée Sectorielle Porc du 21/03/17 L'ordre du jour est approuvé. Le PV de l'Assemblée Sectorielle du 21 mars 2017 est accessible sur le site du Collège des Producteurs pour lecture et éventuelles remarques à transmettre à Sophie Renard.

IV. Actions de promotion

Actions menées en 2017 et budget 2018 - Mme Sabine Solvyns (APAQ-W) Discussions sur les actions 2018

En 2017, plusieurs actions génériques ont été réalisées :

- L'action « paroles d'éleveur wallon » initiée par le groupe « L'Avenir » a été reconduite. Ces témoignages ont été intégrés dans la brochure « Tout est bon dans le cochon » et publié dans le journal « L'Avenir ».
- La brochure « Le porc en Wallonie, une histoire passionnante » a été proposée à toutes les écoles de la Région wallonne et distribuée lors du « Salon de l'éducation » (> 20.000 visiteurs).
- La brochure « Tout est bon dans le cochon » a été diffusée lors de divers événements.
- Des actions transversales incluant le porc ont aussi été mises en place, telles que le livret de recettes « Les produits du terroir sur leur 31 », des articles de promotion sur la viande et l'élevage dans les magazines de l'awé et de la FUGEA. Des rencontres avec des éleveurs ont été organisées lors de différents événements, comme les « fermes en ville » ou la foire d'Eghezée. Dans le cadre de la promotion de l'AOP-IGP (Jambon d'Ardenne, pâté gaumais et saucisson d'Ardenne) un dossier a été réalisé et publié dans « L'Avenir » avec un livret de recettes. Des dégustations de produits ont aussi été proposées lors de manifestations, notamment le « Food Festival ».
- Par ailleurs, le concours « Coq de Cristal » intégrera une catégorie « saucisse sèche de porc.



Pour 2018:

Le Collège des Producteurs s'est porté en faveur d'une réimpression du dossier « École et citoyen » en 2018 et pour la promotion des outils existants.

Il est demandé à l'Assemblée de se positionner sur différents dossiers. Il s'agit de la relance de l'événement « Chevetogne un peu cochon », le maintien de l'investissement dans le cadre des subventions et la revalorisation des morceaux nobles de porcs et de produits nouveaux.

Les cotisations de 2017 pour affectation en 2018 s'élèvent à 175.000 € et l'APAQ-W va apporter un budget de 300.000 €. Suite à l'avis du Collège des Producteurs, les axes opérationnels ci-dessous ont été établis pour 2018 :

- Le volet « éducatif » avec les brochures
- Le dossier événementiel (à confirmer)
- La guestion des subsides (Arrêtés de subvention)
- Des campagnes de sensibilisation sur les morceaux nobles et les alternatives

M. Philippe Mattart (APAQ-W) intervient au sujet des Arrêtés de subvention. Il explique la particularité de la promotion dans le secteur porc qui consiste à reposer sur un budget séparé entre deux grands volets : 70% pour des subventions à des acteurs et 30% pour des actions en concertation avec le Collège des Producteurs et pilotées directement par l'APAQ-W. La Cour des comptes et l'Inspection des finances ont cependant formulé des remarques relatives aux Arrêtés de subvention.

Une part importante du budget est liée aux cotisations et échappe au pilotage de l'Agence. L'APAQ-W souhaite attirer l'attention sur le fait que les cotisations sont réparties au niveau des différents acteurs et abattoirs actifs dans la production porcine. Il fait part d'une répartition marginale ou réduite pour certains acteurs tandis qu'extrêmement importante en termes de cotisations et donc de moyens budgétaires pour d'autres. Le volume de cotisations s'est réduit en raison de la perte de deux abattoirs. Ceci impliquera de réaliser des économies dans les actions de promotion ou une compensation par la dotation (limitée) de l'Agence. Les chiffres font apparaître une iniquité dans la répartition des moyens budgétaires. L'analyse des cotisations montre que la société Lovenfosse est un important pourvoyeur de cotisations et ne perçoit pas un montant à la mesure. M. Lovenfosse a souhaité faire part de son besoin en moyens en évoquant le cahier des charges de qualité différenciée sur lequel il travaille actuellement.

L'APAQ-W est compétente pour la promotion mais non pour assurer le financement du fonctionnement des acteurs. Cette constatation est partagée par la Cour des comptes et l'Inspection des finances. Après concertation avec le Ministre et son Cabinet, l'objectif pour 2018 consiste en ce que les moyens octroyés par voie de subvention soient réellement utilisés sous le contrôle renforcé de l'APAQ-W pour la promotion. L'Agence réfléchit actuellement à une méthodologie de contrôle des Arrêtés de subvention des acteurs. Si la voie des subventions est maintenue, il serait nécessaire d'assurer une tutelle renforcée de l'APAQ-W sur les Arrêtés de subvention pour s'assurer de l'utilisation à des fins de promotion.

Le plan opérationnel qui sera soumis prochainement au Collège ira dans le sens d'une méthodologie de contrôle renforcé des Arrêtés de subvention et il n'est pas possible de garantir que le montant des subventions sera inchangé.

Un participant souligne que les artisans-bouchers semblent un peu oubliés et émet l'idée d'organiser un événement tel que la « Quinzaine du bœuf. M. Mattart explique qu'avec l'enveloppe budgétaire actuelle, organiser une action telle que la « Quinzaine du bœuf » est inenvisageable. Cette problématique s'intègre dans la répartition des budgets entre subventions et actions maitrisées par l'Agence.

Discussion



Le positionnement du secteur face à la nécessité de revoir la répartition des moyens pour assurer une promotion plus équitable entre l'ensemble des acteurs est sollicité. L'intérêt de maintenir un équilibre de 50-50 entre les subventions et les actions génériques est discuté.

M. Mattart explique que sur le budget de 300.000€, il serait possible d'en prélever 150.000 pour des subventions et 150.000 pour la promotion. Cependant la venue d'un acteur supplémentaire mettrait en péril cet équilibre. Mme Renard (Socopro) explique qu'il est difficile de se positionner sans savoir ce dont on dispose pour le développement des produits de qualité. Actuellement, il n'est pas possible de communiquer un montant même si un effort sera effectué pour ce dossier en 2018.

M. Mattart propose donc de partager l'enveloppe de 300000€ en attribuant 50% aux subventions.

Philippe Mattart attire l'attention sur le fait que le montant des cotisations s'élève à 175000€ en 2018 pour un budget global de 300.000€. Un changement radical et une fin des subsides ne sont pas demandés mais le modèle actuel est à revoir. Il propose que les futures conventions contiennent des axes communs entre les acteurs sous le regard de l'APAQ-W pour organiser une quinzaine du porc « wallon ». L'appellation exacte devrait encore être étudiée. Cette idée transversale est approuvée par les participants.

Remarque est faite sur l'importance de confier la promotion aux acteurs qui connaissent bien leurs filière. Cela n'empêche cependant pas de travailler avec l'APAQ-W afin d'arriver à un système équilibré. Une transition peut être effectuée sur base d'une réunion avec les différentes asbl, pour évaluer chacune des collaborations, en concertation avec l'Inspection des finances et la Cour des comptes. La position du Ministre et du Collège des Producteurs devra être prise en compte.

Emmanuel Grosjean explique qu'il serait plus sain de mettre en place un budget, un appel à proposition des acteurs. Cela clarifierait les règles. Dans le budget « qualité différenciée », le porc représente un volume économique important par rapport aux différents secteurs. Il propose de réévaluer en 2018 les modalités de cotisations pour avoir une assiette de cotisations plus large autour d'un projet commun. Il faudrait aussi s'interroger sur la relance en 2018 de l'événement « Chevetogne un peu cochon », dont le budget pourrait éventuellement être consacré à des actions génériques.

V. Dossier castration des porcelets

« Castration – douleur inévitable ? » - Mme Sandersen – FMV – Université de Liège

Mme Renard rappelle le contexte de ce dossier. Une directive européenne incite à la gestion de la douleur. Une première étape a été franchie en 2012 qui stipulait que cet acte nécessitait analgésie et/ou anesthésie avant 7 jours d'âge. L'objectif est de supprimer la castration au 1^{er} janvier 2018. Cependant, en pratique, les pays européens ne sont pas prêts. Les dérogations qui pourraient être accordées ne sont pas claires. Le groupe de travail en la matière a fait apparaître 3 axes (deux concernant le mâle entier et un pour les porcs lourds). L'exposé présenté par Madame Sandersen va traiter de la gestion de la douleur.

Exposé de Madame Sandersen (professeur à la FMV – Université de Liège)

Une meilleure compréhension de la douleur entraîne une meilleure gestion de celle-ci, notamment dans le cadre de la castration des porcs.

La douleur est définie comme une expérience sensorielle ou émotionnelle désagréable liée à une lésion tissulaire réelle ou potentielle. L'incapacité de communiquer verbalement ne nie en aucun cas la possibilité qu'un individu ait besoin d'un traitement ou d'analgésiques appropriés. Cela s'applique également aux animaux.

La physiologie de la douleur est structurée en plusieurs étapes



- la transduction
- la transmission
- la modulation
- et la perception.

La transduction correspond à la conversion d'un stimulus nociceptif en une activité électrique génératrice d'un potentiel d'actions. Le signal électrique va être transmis vers la moelle épinière. Un premier neurone va transmettre le message au deuxième neurone via les neurotransmetteurs. Puis cette information va atteindre le cerveau, ce qui équivaut au stade de perception. La douleur va être ressentie et entraîner une réaction émotionnelle. Une modulation va être effectuée par le cerveau pour diminuer cette sensation via les endorphines. Une autre modulation consiste à stimuler les autres fibres nerveuses par le toucher.

Il existe aussi des mécanismes qui vont augmenter la sensation de la douleur comme la douleur inflammatoire et des mécanismes qui vont transmettre une information exagérée de la douleur.

Ces système sont valables aussi pour l'animal et portent à croire que le porcelet castré a probablement très mal même si c'est difficile à voir. Il est difficile de détecter la douleur chez l'animal, il n'existe pas de méthode standard et optimale. La douleur augmente le stress et va entraîner une augmentation de la pression sanguine, de la fréquence cardiaque et du système respiratoire. L'expérimentation de la douleur est possible, on peut éventuellement doser les marqueurs de stress. En médecine humaine, il existe une échelle de douleur qui permet l'évaluation. La douleur est cependant subjective. Il est aussi possible de la détecter selon l'expression faciale. Cette méthode est opérante chez la souris, le rat, le lapin, le cheval, le mouton et le cochon. Ces pratiques demeurent difficilement applicables sur le terrain.

Pour l'animal, on va essayer d'établir une échelle composée de plusieurs éléments comme la position, le comportement.

Comment se présente la situation actuellement?

Première étude

Une étude de fin 2015 réalisée par la Fédération des Vétérinaires d'Europe est présentée. Des questionnaires ont été transmis à des associations impliquées dans la production porcine pour les interroger sur les pratiques actuelles.

Des pays comme l'Irlande, Portugal et la Grande Bretagne ont une tradition de production de mâles entiers.

Les autres pays qui castrent plus que 80% de leur population mâle. Parmi les mâles castrés : 5% bénéficient d'une anesthésie et 41% d'une analgésie, ce qui équivaut à la moitié parmi les mâles castrés.

Des pays utilisent régulièrement l'anesthésie et analgésie comme la Suède, la Suisse et les Pays-Bas. Ceux-ci estiment que c'est une solution praticable et efficace.

L'immunocastration concerne 2,7% des mâles.

Beaucoup d'études ont tenté de démontrer la douleur ou absence de douleur chez le porcelet lors de la castration. Une étude s'est penchée sur une portée divisée en plusieurs groupes. Les 8 groupes comportaient des porcs castrés sans analgésie, des porcelets uniquement manipulés pour provoquer un stress et des porcs castrés avec analgésie/anesthésie. On a mesuré la glycémie, la température de la peau et le cortisol sanguin. Cette étude, sur base des paramètres évalués, a fait apparaître que la castration fait très



mal. La lidocaïne réduit la glycémie après la castration. La combinaison lidocaïne/meloxicam est la plus efficace pour prévenir l'augmentation de cortisol après l'intervention.

Cette étude montre qu'il n'y a pas d'effet sur la performance.

Deuxième étude

Cette étude a porté sur des porcelets castrés et sur d'autres non castrés afin de standardiser l'administration de meloxicam 0,4 mg/kg. Cette analgésie a été effectuée dans les deux groupes pour chaque individu. On constate que les 25% de porcs les plus légers castrés ont un taux de mortalité élevé par rapport aux 25% les plus légers non castrés. Pour les 25% les plus lourds, le gain quotidien est plus faible chez les porcs castrés que chez les non castrés. Il existe donc bien un effet sur les performances chez les porcelets qui ont reçu l'analgésie.

<u>La castration fait mal mais qu'en est-il de l'injection?</u>

Pour cela une comparaison a été faite chez des porcelets castrés et des porcelets non castrés mais avec injection sous cutanée ou intramusculaire. Chez les porcs plus âgés (de 20 semaines) une injection a été faite de sérum physiologique en sous-cutanée ou intramusculaire.

On remarque beaucoup plus de comportements liés chez les porcelets castrés par rapport aux autres. La castration fait beaucoup plus mal que l'injection. On observe qu'un cochon ayant reçu une injection mange beaucoup moins après celle-ci. L'injection provoque donc de la douleur.

Une autre méthode d'anesthésie existe : l'anesthésie sous CO2. Des études ont montré que celle-ci est très désagréable et induit une dépression cardio-vasculaire importante. Elle serait aussi moins efficace. L'anesthésie par isoflurane est une meilleure méthode mais pas optimale.

Étude de l'ILVO

Des producteurs flamands ont testé, moyennant des compensations, les différentes méthodes (castration avec analgésie – castration avec anesthésie au CO2 - immunocastration – castration uniquement). Il en est ressorti que la plupart des fermiers estiment que la castration avec analgésie ou anesthésie est compliquée. Elle nécessite beaucoup de travail et augmente les coûts. Pour l'immunocastration, le point négatif le plus marqué reste l'écoulement du produit sur le marché. La production des mâles entiers est considérée comme une bonne alternative avec une performance égale et moins de travail au final.

Conclusion générale

La castration du porcelet fait mal et induit une souffrance importante, visible ou non.

Aucun protocole ne semble praticable sur le terrain et efficace au maximum. La castration (avec ou sans anesthésie/analgésie) a un impact sur la performance.

Des recherches doivent cependant encore être réalisées afin de trouver des pistes. Les anesthésistes vont essayer de mettre au point un protocole efficace et praticable sur les porcs.

Débat

Il est souligné dans l'Assemblée qu'il faut être prudent face aux éventuelles conséquences de la castration chimique sur la santé des consommateurs.

Il est nécessaire de faire la différence entre l'immunocastration et la castration chimique qui sont deux choses différentes. La castration chimique nécessite le recours aux hormones (Anti-testostérone) tandis que la castration immunologique consiste en la vaccination pour produire des anticorps (l'immunocastration).

Il est demandé si la pratique de l'analgésie et l'anesthésie sont des réponses suffisantes pour gérer la douleur lors de la castration.



Pour chaque méthode, il existe toujours un risque que certains individus ressentent de la douleur. Il n'existe pas de méthode permettant de garantir que la totalité des porcelets n'auront pas mal. Un compromis doit être trouvé.

Des précisions sur l'anesthésie locale sont demandées.

Il s'agit d'une injection en intra testiculaire de procaïne ou lidocaïne. La manipulation préalable reste la même. L'injection fait mal. Il faut attendre 3 minutes entre l'injection et l'incision avec le risque que le produit ne se diffuse pas de manière homogène au niveau du cordon. Une réaction peut donc être observée au niveau du cordon (rupture). Une analgésie optimale consiste en l'administration de meloxicam 30 minutes avant l'intervention mais cela nécessite de saisir le porcelet deux fois.

VI. Sites mis en place par le Collège des Producteurs

Différents sites internet ont été mis en place. Les participants sont invités à les découvrir.

Le site du « collegedesproducteurs.be » comporte les informations à orientation plus administratives et contient notamment les différents PV de réunions.

Le site des filières « filagri.be» remplace les différents sites internet des anciennes filières. Tous les secteurs y sont intégrés.

La plateforme « easy-agri.com » a pour objet de permettre des échanges en ligne d'animaux entre particuliers et professionnels.

Les sites CIV (Cellule d'Information Viandes » et CIL « Cellule d'Information Lait » sont plus orientés vers les consommateurs pour leur apporter de l'information réelle et de qualité.

Les informations sont reprises sur différents réseaux sociaux afin de toucher également les citoyens.

Rapporteur, Sophie Renard



Annexe I: Liste des présences

NOM	PRENOM	ORGANISME
<u>Présents</u>		
COLOT	Marc	Quartes
DE WILDE	David	Producteur, membre du Collège
DEHON	Caroline	UNAB
JACOBY	Philippe	Producteur
LEROUX	Vincent	CER
MARTIN	Gwenaëlle	FUGEA
MATTART	Philippe	APAQW
MICHEL	Jean-Claude	Producteur
PHILIPPE	François-Xavier	ULB
PIEDBOEUF	Maureen	AWE
PIRSON	Pierre	Producteur
RONDIA	Pierre	CRAW
SIRAUX	Patrick	Producteur, membre du Collège
SOLVYNS	Sabine	APAQW
STAS	Henri	Producteur
THILMANT	Pierre	ULG
VAN DAELE	Pierre	AWE
VANDEN BOSSCHE	Eric	Fédération nationale des bouchers
VANDERICK	Sylvie	ULG
WAVREILLE	José	CRA-W
<u>SOCOPRO</u>		
GROSJEAN	Emmanuel	Coordinateur
RENARD	Sophie	Chargée de Projet secteur Porc
<u>Excusés</u>		
GEORGES	Benoît	SPW
GODFRIAUX	Jordan	Producteur
LAITAT	Martine	ULG